PROPARIS – La fondation collective pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers se porte bien après une mauvaise année financière et en dépit de pertes. Le taux de couverture s'avère solide et l'organisation, bien en place.

proparis: 109 % de taux de couverture

Pour gagner, il faut aussi savoir perdre. Un truisme devenu d'une actualité inhabituelle en cette année financière 2022 historiquement mauvaise. La fondation de prévoyance *proparis* et les treize caisses de prévoyance affiliées n'ont pas été épargnées par les chutes boursières mondiales. Après des années de grande stabilité et un résultat exceptionnel l'année précédente, **Hans-Ulrich Bigler,** président de *proparis*, a évoqué pour la première fois depuis longtemps des pertes dans le bilan lors de la 67e assemblée ordinaire de la fondation. «Par rapport à d'autres caisses de pension, nous nous en sommes tirés avec un œil poché», a-t-il plaisanté dans sa rétrospective annuelle: «Et pourtant, les pertes sont bien sûr douloureuses.»

Placements: une année difficile pour tout le secteur

L'année dernière, la fondation collective pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers suisses a prouvé que *proparis* savait bien gérer les pertes. Les réserves de fluctuation de valeur entièrement constituées l'année précédente ont été en grande partie dissoutes, ce qui s'est reflété dans le taux de couverture. La valeur maximale du taux de couverture consolidé de l'année précédente est tombée à 108,81 % au 31 décembre 2022. Le directeur **Michael Krähenbühl** relativise cette perte: «Certes, nous n'avons plus la pleine capacité de risque consolidée, mais notre taux de couverture de près de 109 % est nettement supérieur au seuil critique, ce qui est une bonne valeur solide.»

Les treize caisses de prévoyance affiliées ont également présenté pour 2022 un taux de couverture solide, nettement supérieur à 100 %. Pour le président Bigler, l'année de placement difficile 2022 montre clairement que «la taille apporte aussi stabilité et sécurité aux caisses de pension». Ainsi, selon lui, *proparis* dispose «d'assez d'eau sous la quille pour naviguer de manière sûre et ciblée même sur une mer agitée».

Le modèle semi-autonome fait ses preuves

Depuis deux ans, *proparis* gère environ 60 % de ses actifs sous sa propre responsabilité. Les 40 % restants sont couverts par des assurances au moyen d'une garantie nominale et d'une garantie d'intérêt, ce qui s'est avéré payant, notamment l'année dernière. En effet, dans les années boursières difficiles et incertaines, l'autonomie partielle apporte un certain degré de prévisibilité.

La partie des placements gérée sous sa propre responsabilité, d'une valeur de 3,227 milliards de francs, a généré un rendement de –14,56 % en 2022. Les placements gérés par des compagnies d'assurance ont permis de réduire considérablement la perte en 2022 en réalisant un taux d'intérêt supérieur à 1,38 %. Grâce au volume des placements réassurés auprès des compagnies d'assurance, la capacité de risque de *proparis* pour la part autogérée augmente, ce qui s'est avéré nettement utile lors du mauvais exercice financier 2022. Le rendement total consolidé s'est donc élevé à –7,92 %, soit deux bons points de pourcentage de mieux que le rendement moyen de toutes les caisses de pension suisses.

72 800 actifs et 13 100 retraités

Fin 2022, la fondation collective *proparis* comptait au total 72 800 assurés actifs et 13 100 bénéficiaires de rentes. Les assurés travaillaient dans 10 000 entreprises différentes de l'artisanat suisse: des fromagers et des bouchers tout comme des droguistes et des audioprothésistes, des jardiniers comme des fleuristes, des coiffeurs, des boulangers et bien d'autres. Tous ces assurés sont affiliés aux treize caisses de prévoyance par le biais de 52 associations au total et sont donc liées à *proparis*.

PROPARIS EN DÉTAIL

Vous trouverez ici le rapport d'activité 2022 (deutsch):

Avec ce lien, accédez aux chiffres-clés 2022:

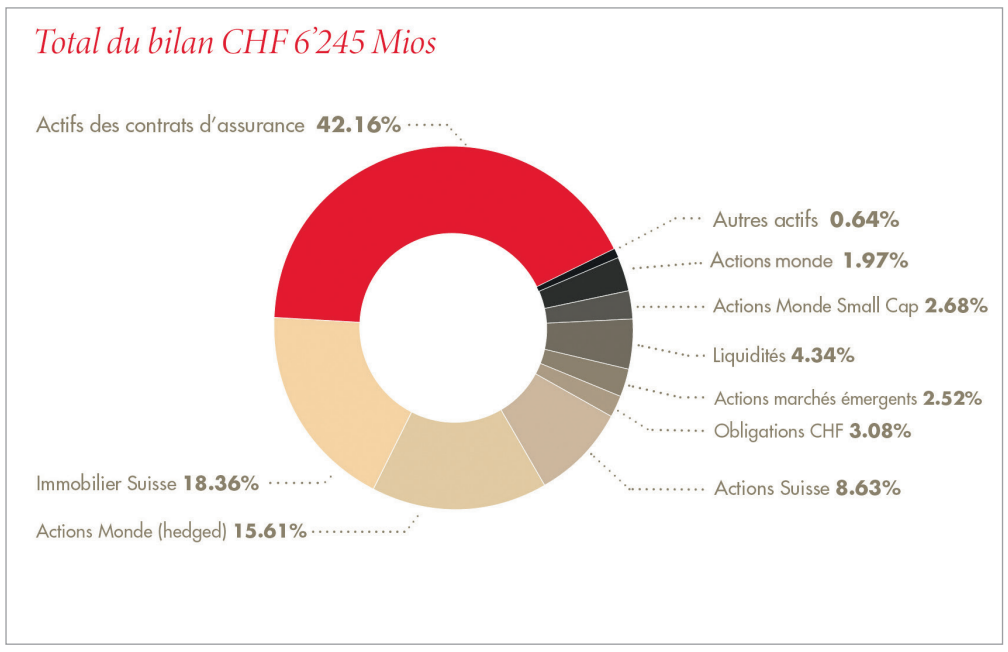

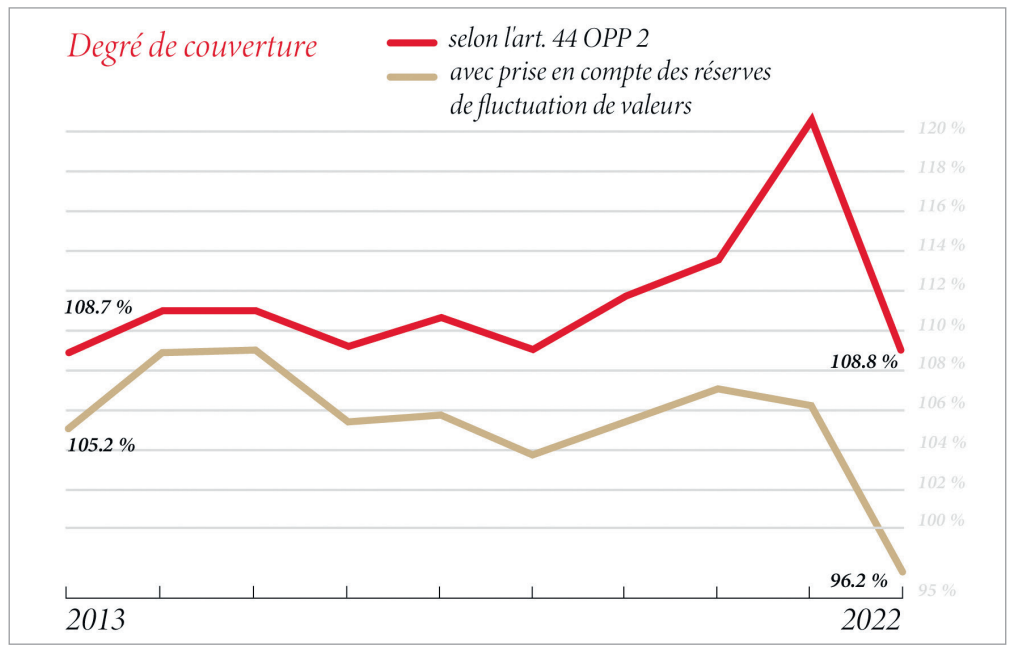

PROPARIS – Malgré une année 2022 difficile pour les placements, le directeur général de *proparis* Michael Krähenbühl est optimiste pour l'avenir. La fondation collective leader pour les arts et métiers profite de sa taille et peaufine des solutions innovantes.

«proparis prévoit une hausse des bénéfices»

Journal des arts et métiers: *L'année en cours est déjà bien avancée. Comment se porte* proparis *en été 2023?*
Michael Krähenbühl: Mieux, mais toujours avec une légère gueule de bois! La mauvaise année de placement qui vient de s'écouler résonne encore, puisqu'en milieu d'année, un modeste gain de 3,7 % sur les placements s'oppose à une perte de –7,9 %. Nous ne nous plaignons pas, car nous sommes des investisseurs de long terme et aucune de nos caisses de prévoyance n'était en situation de sous-couverture. À mi-parcours, nous comptons encore sur une légère augmentation des bénéfices jusqu'à la fin de l'année.

Au printemps, le rachat fondation de Credit Suisse par UBS a fortement secoué la prévoyance. Les assurés chez proparis *doivent-ils s'inquiéter pour leurs fonds de pension?*
Pourquoi? En tant que caisse de pension, nous n'avons pas le droit de tout mettre dans un seul panier de placement en raison des exigences réglementaires. Depuis toujours, nous tenons à diversifier nos investissements autant que possible. Nous ne détenons pas non plus de titres individuels en actions, mais nous investissons dans le marché suisse des actions par le biais de placements collectifs passifs en répliquant le SMI comme indice de référence. Ainsi, à la mi-mars 2023, le fonds comptait environ 18,3 % d'actifs financiers dans son portefeuille, dont environ 0,21 % pour CS et 3,9 % pour UBS. La perte pour nous comme investisseur était donc négligeable. Actuellement, nous continuons à recevoir des prestations de la part du CS et sommes très satisfaits des services.

L'année 2022 a été difficile. En tant que directeur général de proparis, *quel a été le plus grand défi?*
Le plus grand défi, et pas seulement depuis 2022, sera et restera la partie placements ou les marchés des placements. Vu notre organisation décentralisée, nous sommes largement positionnés comme fondation collective. Nos clients se sont aussi montrés très résilients l'an dernier. Je me réjouis d'avoir enregistré en 2022 une nouvelle augmentation du nombre d'assurés actifs, même supérieure à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de rentes.

Quels thèmes occuperont proparis *dans un avenir proche?*
Il y a ici deux niveaux de réflexion. L'un est le développement des plus de 50 associations sectorielles qui sont responsables d'une image professionnelle attrayante et intéressante. Car sans relève, il ne peut pas non plus y avoir de nouveaux assurés. L'autre évolution est la désolidarisation dans certaines branches – la fierté professionnelle seule ne suffit plus pour rester loyal à sa caisse de pension de branche. Les lois de l'économie s'appliquent, bien que la situation soit devenue plus difficile, notamment pour les petites entreprises. Pourquoi devrais-je, en tant que jeune entreprise sans cas de prestations, supporter des coûts plus élevés qu'une entreprise vieillissante qui a généré de nombreux cas de prestations? Et au plan stratégique, les solutions d'assurance actuelles sont examinées de manière critique pour la nouvelle génération de contrats 2026 + . Nous en sommes encore au processus d'interprétation. Mi-2024, nous devrions savoir clairement où nous allons.

Les assurés veulent de la sécurité. Qu'est-ce qui change pour eux?
Comme je l'ai dit, nous nous trouvons dans un processus de recherche en deux étapes qui durera jusqu'à la mi-2024. Je peux déjà révéler une chose aujourd'hui. Les caisses de prévoyance affiliées pourront choisir parmi une gamme élargie de solutions d'assurance individuelles chez *proparis*. Mais à l'avenir aussi, la sécurité des fonds de prévoyance restera notre priorité absolue.

«Grâce à notre organisation décentralisée, nous sommes largement représentés en tant que fondation collective», estime Michael Krähenbühl, directeur de proparis. Photo: Walter Bieri

Faut-il s'attendre à de nouveaux produits?
Pas de nouveaux produits en soi, mais certainement des solutions éprouvées qui conviennent à notre organisation décentralisée. Nous ne changerons rien au pooling de placement qui a fait ses preuves, voire nous le développerons. Des changements peuvent intervenir du côté des risques – mais comme mentionné, la décision est encore en cours.

D'autres fondations investissent dans des solutions attrayantes pour leurs clients. Ce que vous faites de mieux?
Pas nous *(rires)!* Sur le marché des placements, tout le monde fait bouillir de l'eau. Concrètement, en tant que fondation, je ne peux qu'ajuster le risque du marché et espérer que les décisions de placement ont été prises au bon moment ou que les catégories de placement sont sous-pondérées ou surpondérées. À la fin de l'année, il faut faire le point. Ce qui est considéré comme une offre intéressante dépend aussi de l'œil de l'observateur. Pour l'un, un taux d'intérêt élevé est important, pour l'autre, c'est une faible prime de risque. Nos caisses de prévoyance contrôlent régulièrement les cotisations de risque, les frais administratifs et la rémunération. Nous voulons nous assurer que tous nos clients bénéficient d'une solution d'assurance équilibrée et ce, sur le long terme.